

Comité Départemental et Régional de Financement de l'Économie Lundi 30 janvier 2012

Situation Marne / Cas Concrets.

Afin de préparer le Comité Départemental et Régional de Financement de l'Économie, le MEDEF a interrogé quelques unes des entreprises symboliques et branches professionnelles de notre territoire pour leur implication au sein des institutions et des branches professionnelles.

Les entreprises interrogées sont connues pour ne pas avoir rencontré de problèmes particuliers en matière de croissance au cours des dernières années.

La situation demeure contrastée car plusieurs entreprises font part d'aucun problème avec leur banque. Le moral demeure néanmoins mauvais. Certaines entreprises se préparent à la réduction d'effectif et à la mise en place de procédures de chômage partiel.

Trésorerie.

Plusieurs font part de difficultés de trésorerie et du poids toujours important des charges sociales.

- Dans un contexte économique compliqué, les retards de paiement des collectivités accentuent les difficultés de trésorerie (délais de paiement à 60 jours au lieu de 30). Ces retards compliquent les relations avec les banques.
- La fragilité en trésorerie des entreprises les rend encore plus vulnérables en cas de baisse d'activité.
- L'action d'OSEO continue à être soulignée.

Relations bancaires.

Même si nombreuses font part d'aucune difficulté, quelques éléments méritent une attention particulière afin de faciliter le fonctionnement de l'économie :

- Lenteur dans la réponse (montage du dossier trop long et fastidieux, mise en place des financements toujours en retard).
- Les responsables sont toujours en stage ou en vacances.
- Confusion entre les besoins d'un commerçant et d'un industriel/producteur.
- Les difficultés avec les banques résident dans la lenteur de libération de la trésorerie pour les clients investisseurs.
- Frais bancaires.
- Paroles non tenues.

Il est à souligner l'émergence de shadow banques, moyens de financement interentreprises, qui nécessitent une vigilance particulière.

Analyse sectorielle.

Les entreprises de transports souffrent particulièrement.

Les marges sont faibles, la concurrence étrangère forte, la pression des chargeurs importante. Les baisses de volumes depuis 2008, l'augmentation des charges génèrent des problèmes de trésorerie. Les banquiers ont classé ce secteur dans ceux à forts risques. Les crédits pour le renouvellement de matériel sont difficiles à obtenir. Le découvert n'est plus autorisé.

Services à la personne.

Des difficultés de paiement sont constatées avec les Conseils Généraux (Ardennes) mettant en péril certaines entreprises (cas d'une entreprise de 60 salariés qui ne peut faire face aux charges sociales lourdes et une économie subventionnée facilitant l'activité associative).

Jeunes entreprises.

Les entreprises sans fond de roulement lors de leur création sont en grandes difficultés (absence d'autorisation de découvert, fragilité en cas de retard de paiement par un client, qui plus est lorsqu'il s'agit d'une collectivité).

Préconisations / cas concrets.

Relations avec les banques.

Les propositions formulées par les entreprises traduisent l'image qu'elles ont vis-à-vis des banques :

- Les banques doivent jouer leur rôle de banque.
- Les banques doivent faire leur métier, accompagner les entreprises et favoriser le crédit pour moderniser les moyens de production.
- Les collectivités doivent être aidées par les banques afin de ne pas pénaliser la trésorerie et la santé financière des entreprises.
- Les sociétés chargées de la notation des entreprises doivent éviter de faire de la décote sectorielle et s'attacher beaucoup plus à la réalité de chaque entreprise en tenant compte d'éléments extra comptables qui peuvent modifier l'aspect des comptes (avoirs immobiliers par exemple).
- Avoir de véritables interlocuteurs capables de prendre des décisions immédiates.
- Faire appel à plusieurs banques pour un même projet.
- Rechercher des partenaires bancaires hors de notre département, voire région.
- Possibilité d'obtenir un prêt à taux 0 pour des montants inférieurs à 2000 €.

Éléments généraux.

- Allègement des charges sur salaires.
- Allègement conséquent des impôts locaux (taxe foncière).
- Différer des mises aux normes et contrôles qui se chiffrent par milliers d'euros.
- Prêt pour soutenir la trésorerie.

Conclusion - Préconisations générales.

Nombreux sont les entrepreneurs à demander aux banques de jouer leur rôle. Or, la définition du « jouer son rôle » nécessite une plus grande explication auprès des entrepreneurs étant donné que le contexte de financement a fortement évolué.

Les banques passant d'un rôle de fournisseur à celui de partenaire, les relations doivent évoluer. Un effort de pédagogie est donc nécessaire afin d'éviter que des entreprises plongent à cause d'une mauvaise analyse, ou une analyse fondée sur le passé, des conditions de financement.

La crise que nous connaissons n'est plus une crise mais une modification profonde des modes de fonctionnement et de financement de notre économie.

Les états et les collectivités sont désormais obligés de gérer les fonds publics de façon responsable. De ce fait, il est fort à craindre pour un grand nombre d'entreprises et de particuliers non préparés à une période de transition, de purge, nécessaire pour réinjecter des fonds dans l'économie selon des critères responsables.

Dans ce contexte de transition, nous demandons que toute l'attention soit portée vers les entreprises, premiers créateurs de richesses. Nous demandons à l'Etat et aux collectivités d'être exemplaires, de respecter les délais de paiement, de ne pas faire supporter par les générations futures des dettes qui ne pourront être remboursées et à s'assurer d'un accompagnement de l'économie réelle et non plus subventionnée.

Avec les banques, un travail devra être mené au cours des prochains mois afin d'expliquer les critères de financement, de notation et préparer les entreprises à une relation partenariale avec les banques. De même, les conseillers bancaires doivent pouvoir renforcer leur analyse de l'entreprise en tenant compte de la qualité du chef d'entreprise et de son projet.

Au sein du MEDEF Champagne-Ardenne, nous venons de terminer un tour de table des principaux acteurs financiers de notre région. Tous constatent des tensions financières pour diverses raisons. C'est à ce titre que nous souhaitons mettre en place **une plate-forme d'appui financier des entreprises de Champagne-Ardenne**, dont l'intérêt sera de faciliter la relation entre les entreprises, les banques, les institutions et les financeurs privés : formation, dossier unique, nouveaux outils de financement, fonds de caution mutualisé ...

L'objectif que nous devons rechercher est celui de rendre le marché le plus fluide possible et de faire en sorte que les collectivités, l'Etat, les institutions soient de réels facilitateurs et non pas des freins ou des obstacles. Le monde bouge, il n'a jamais été aussi riche. Notre action doit être tournée vers l'efficacité, la conquête de marchés, l'innovation, l'ouverture sur le monde. De nombreux signaux laissent encore penser à une concentration des institutions sur leur mode de fonctionnement propre, sur leur survie ou la défense de leur territoire, alors que les entreprises attendent un signal clair, un CAP avec un moratoire sur les changements de lois et de règles fiscales et sociales. Notre environnement, si imparfait soit-il, nécessite un minimum de stabilité pour apprendre à s'y adapter et intégrer les règles du jeu.